

## **Onze professionnels siègeront au Conseil du livre**

Le Conseil du livre dont l'arrêté de création doit intervenir avant la fin siègera trois fois par an. Il tiendra sa première réunion début juin et sera composé de :

- 7 membres de droit pour l'Etat (ministères des Affaires étrangères, de l'Education nationale, de la Recherche, BNF, CNL, BPI, Inspection générale des bibliothèques) ;
- 4 membres de droit pour les professionnels (SGDL, SNE, SLF, ABF) ;
- une dizaine de personnalités qualifiées : un député (Hervé Gaymard) et un sénateur (Serge Lagache) et des professionnels reconnus : Jean- Guy Boin, délégué général du Bureau international de l'édition française, Henri Causse, délégué général de l'Adelc et éditeur, Antoine Gallimard, président-directeur général des éditions Gallimard, François Gèze, président-directeur général des éditions La découverte, Gérard Grunberg, Drac Basse-Normandie et ancien directeur de la BPI , Guillaume Husson, délégué général du Syndicat de la librairie française, Michel Melot, ancien directeur de la BPI et ancien président du Conseil supérieur des bibliothèques, Denis Mollat, président du Cercle de la librairie, Olivier Nora, président- directeur général des éditions Grasset, Françoise Nyssen, présidente du directoire des éditions Actes Sud, Olivier Poivre d'Arvor, directeur de Culturesfrance.